

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 27 décembre 2016

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**Le gouvernement accorde trois nouvelles autorisations
d'exportation de minerai de nickel vers la Chine**

Le gouvernement a autorisé trois demandes d'exportation de minerais de basse teneur en nickel vers des sociétés chinoises. Le comité du commerce extérieur minier (CCEM), réuni le 21 décembre dernier, a rendu un avis favorable sur ces dossiers, déposés par la société Maï Kouaoua Mines (MKM), la Société Le Nickel (SLN), et la Société des Mines de Tontouta (SMT).

Historiquement, l'usine australienne Queensland Nickel de Yabulu (QNI) est l'unique débouché des latérites calédoniennes. Cependant, suite à l'arrêt d'activité de l'usine de QNI, et en accord avec le plan de soutien en faveur de l'activité minière et métallurgique mis en place par le gouvernement le 8 mars 2016, des demandes d'exportation vers la Chine ont été accordées au 1^{er} semestre 2016, en substitution des volumes autorisés précédemment vers l'Australie.

Les demandes déposées aujourd'hui par la SLN, la SMT et MKM visent à valoriser des minerais de nickel de faible teneur, qui ne peuvent ni être transformés localement, ni s'exporter vers les clients traditionnels que sont le Japon ou la Corée du Sud.

Société Le Nickel - SLN

L'autorisation d'exportation de minerai est accordée pour une période de trois ans à destination d'une liste de sociétés chinoises via la société Eramet.

La demande porte sur un tonnage annuel de 650 000 tonnes humides de minerais latéritiques, saprolitiques et coproduits de laverie, dont la teneur en nickel est inférieure ou égale à 1,65 %.

Société des Mines de Tontouta (SMT)

L'autorisation d'exportation de minerai est accordée pour une période de deux ans à destination d'une liste de sociétés chinoises via l'opérateur Glencore.

La demande porte sur un tonnage annuel de 950 000 tonnes humides de minerais latéritiques et/ou saprolitiques, dont la teneur en nickel est comprise entre 1,3 et 1,7 %.

Les minerais dont la cession est sollicitée proviendront des sites de Nakéty, Bogota, Monéo et Kaala, exploités par ou pour la SMT.

Société Maï Kouaoua Mines (MKM)

L'autorisation d'exportation de minerai est accordée pour une période de deux ans à destination d'une liste de sociétés chinoises via l'opérateur Glencore.

La demande porte sur un tonnage annuel de 350 000 tonnes humides de minerais latéritiques et/ou saprolitiques, avec une variation autorisée de plus ou moins 10 %, soit au maximum 385 000 tonnes humides. La teneur en nickel maximale est de 1,65 % et la teneur en fer est comprise entre 20 et 40 %.

Les minerais dont la cession est sollicitée proviendront des sites de Ada et Graziella, exploités par MKM sur la commune du Mont-Dore.

Rappel du contexte

Le 6 février dernier, le comité des signataires avait confirmé l'urgence de mener une réflexion sur « *la gestion et la valorisation des ressources minières ; la politique d'exportation du minerai ; la structure de l'actionnariat des sociétés métallurgiques et la contribution du nickel à la richesse présente et future du pays* ».

Dès le 8 mars, le gouvernement, en concertation avec les groupes politiques, a présenté un plan de soutien au secteur du nickel en crise dans lequel figure un plan d'urgence des exportations. L'objectif était de pallier les difficultés rencontrées par le client traditionnel australien QNI alimenté par les mineurs calédoniens depuis 28 ans. De nouveaux marchés à l'export devaient donc être envisagés pour ne pas mettre en péril l'emploi sur les mines de la côte Est, impacté par l'arrêt des exportations de latérites sur l'Australie.

Le gouvernement a donc proposé d'ouvrir les exportations sur la Chine dans des quantités équivalentes à celles expédiées jusqu'alors en Australie, à la condition toutefois que les mineurs calédoniens privilégient des clients qui ne font pas concurrence au ferronickel issu des usines calédoniennes. Autrement dit, des clients qui fabriquent de l'inox et non ceux qui produisent du *pig iron* (acier de mauvaise qualité) et qui sont à l'origine de la baisse des cours du nickel.

* *
*